

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 01387 Numéro SIREN : 431 213 008 Nom ou dénomination : 10 HP Finances
--

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2020 sous le numéro de dépôt B2020/017205

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **DE LYON**

Date : 06/07/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/017205**
n° de gestion : **2000B01387**
n° SIREN : **431 213 008 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 06/07/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

10 HP Finances
17 bis Rue Maurice Bouchor 69007 LYON

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



Désignation de l'entreprise : Société 10 HP FINANCES

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 16 Rue Maurice BOUCHOR

69007 LYON

Durée de l'exercice précédent* 12

Número SIRET* 43121300800045

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31122019		N-1 31122018				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC						
	Frais de développement *	CX		CQ						
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG						
	Fonds commercial (1)	AH		AI						
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK						
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM						
	Terrains	AN		AO						
	Constructions	AP		AQ						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS						
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU						
	Immobilisations en cours	AV		AW						
	Avances et acomptes	AX		AY						
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT						
	Autres participations	CU	410 870	CV		410 870		410 870		
	Créances rattachées à des participations	BB	563 136	BC		563 136		405 572		
	Autres titres immobilisés	BD		BE						
	Prêts	BF		BG						
	Autres immobilisations financières*	BH		BI						
TOTAL (II)		BJ	974 006	BK		974 006		816 442		
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM						
	En cours de production de biens	BN		BO						
	En cours de production de services	BP		BQ						
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS						
	Marchandises	BT		BU						
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW						
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY						
	Autres créances (3)	BZ	4 323	CA		4 323		664		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC						
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	868 923	CE		868 923		1 016 161		
DIVERS	Disponibilités	CF	19 841	CG		19 841		36 744		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI						
TOTAL (III)		CJ	893 087	CK		893 087		1 053 569		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW								
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM								
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN								
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 867 093	1A		1 867 093		1 870 012	
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	0	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :				

* Dans le cas d'application de la méthode de mise en équivalence, les données relatives aux participations doivent être présentées dans la section 2022

Dossier N° 100259 en Euros.

EXPERT C.COM

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société 10 HP FINANCES

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :30...000.....)	DA	30 000	30 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 000	3 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 668 104	1 650 385
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	151 473	167 719
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 852 576	1 851 104
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 700	3 647
	Dettes fiscales et sociales	DY	9 074	13 522
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	2 743	1 739
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	14 517	18 908
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 867 093	1 870 012
RENNVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	14 517	18 908
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société 10 HP FINANCES										Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC				
	Production vendue	biens*	FD		FE		FF				
		services*	FG	114 000	FH		FI	114 000	119 000		
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	114 000	FK		FL	114 000	119 000		
	Production stockée*						FM				
	Production immobilisée*						FN				
	Subventions d'exploitation						FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP				
	Autres produits (1) (11)						FQ	3	1		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	114 003	119 001		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS				
	Variation de stock (marchandises)*						FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	13 173	4 378		
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	1 988	1 606		
	Salaires et traitements*						FY	74 196	73 546		
	Charges sociales (10)						FZ	35 256	34 717		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements*				GA				
			{ - dotations aux provisions				GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD				
	Autres charges (12)						GE	16	15		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	124 629	114 263		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(10 626)	4 738		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	161 954	161 606		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	3 188	5 154		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	165 142	166 760		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	96	120		
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	96	120		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	165 046	166 639			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	154 420	171 377			

Désignation de l'entreprise :

Société 10 HP FINANCES

Néant

☐

*

		Exercice N		Exercice N-1				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		3 582				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB						
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC						
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		3 582				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 468	4 063				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF						
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG						
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 468	4 063				
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(2 468)	(480)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ						
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	479	3 178				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	279 145	289 343				
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	127 672	121 624				
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	151 473	167 719				
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO				
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY				
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG				
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *	HP				
			- Crédit bail immobilier	HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	2 468			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	5 364			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX				
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD				
	(9)	Dont transferts de charges		A1				
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4				
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N				
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
	CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEUR			2 468				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N					
			Charges antérieures	Produits antérieurs				
COTISATIONS URSSAF 2016			2 468					

* Des explications concernant cette rubrique sont donnees dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	8
Titres immobilisés	8
Evaluation des créances et des dettes	8
Dépréciation des créances	8
Produits à recevoir	8
Charges à payer	9
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	9

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 867 093.47 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 114 000.00 Euros et dégageant un bénéfice de 151 472.53 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	816 442		157 564
TOTAL	816 442		157 564
TOTAL GENERAL	816 442		157 564

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			974 006	974 006
TOTAL			974 006	974 006
TOTAL GENERAL			974 006	974 006

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	563 136	0	563 136
Personnel et comptes rattachés	801	801	
Impôts sur les bénéfices	2 701	2 701	
Taxe sur la valeur ajoutée	536	536	
Groupe et associés	90	90	
Débiteurs divers	195	195	
TOTAL	567 459	4 323	563 136

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 700	2 700		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 929	5 929		
Impôts sur les bénéfices	929	929		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 701	1 701		
Autres impôts taxes et assimilés	515	515		
Autres dettes	2 743	2 743		
TOTAL	14 517	14 517		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	60.0000	500			500

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	563 136
Total	563 136

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 340
Dettes fiscales et sociales	515
Total	2 855

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SCI SAINT AGNAN	-69 637	99.00	-21 539
- ICE DEVELOPMENT	565 883	94.17	96 807
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- CEF INFORMATION TECHNOLOGIES	160 116	50.00	114 030
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

10 HP FINANCES

Société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros
Siège social : 17 Bis, Rue Maurice Bouchor – 69007 Lyon

431 213 008 RCS LYON

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 11 MAI 2020

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 151 472,53 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 151 472,53 euros

A titre de dividendes à l'Associé unique à hauteur de 150 000,00 euros

Le solde soit la somme de 1 472,53 euros au poste « Autres Réserves » 1 472,53 euros

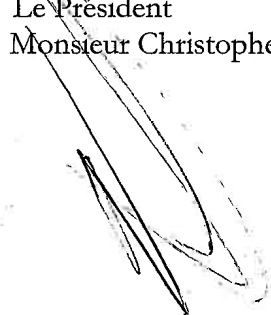
Les dividendes sont mis en distribution dans les délais légaux

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 1 702 576 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243bis du Code Général des Impôts, l'Associé unique prend acte des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices :

Exercices	Dividende global distribué	Montant global éligible à l'abattement de 40 %
31 décembre 2018	150 0000 €	150 000 €
31 décembre 2017	Néant	Néant
31 décembre 2016	20 000 euros	20 000 euros

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Christophe Neau





Société d'expertise-comptable inscrite au tableau de la Région Rhône-Alpes
Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Lyon

SAS 10 HP FINANCES

431 213 008 RCS LYON

16, rue Maurice Bouchor
69007 LYON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

10 HP FINANCES
Société par Actions Simplifiée

16, rue Maurice Bouchor
69007 LYON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2019

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la SAS 10 HP FINANCES, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 10 HP FINANCES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables sur la période 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes ;

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS – POINTS CLES D'AUDIT

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Valorisation du portefeuille-titres

La société détient des participations dans 3 sociétés :

- SAS ICE DEVELOPMENT
- SAS CEF IT
- SCI SAINT AGNAN

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nos travaux ont notamment consisté à :

- vérifier la méthode de comptabilisation des titres de participation
- nous assurer que les titres des différentes sociétés étaient correctement valorisés

4. VERIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion

5. INFORMATIONS RESULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Responsabilité de la direction

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilité du Commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Fait à Lyon, le 21 avril 2020

Jean-Louis GOUNON

CLGO CONSULTANTS
 Société de Commissariat aux Comptes
 Membre de la Compagnie Régionale de LYON
 112 rue Garibaldi
 69006 LYON

CLGO CONSULTANTS
 Compagnie Régionale de Lyon

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	410 870		410 870	410 870		
	Créances rattachées à des participations	563 136		563 136	405 572	157 564	38.85
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	974 006		974 006	816 442	157 564	19.30
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	4 323		4 323	664	3 659	550.83
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	868 923		868 923	1 016 161	-147 238	-14.49
	Disponibilités	19 841		19 841	36 744	-16 903	-46.00
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	893 087		893 087	1 053 569	-160 482	-15.23
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 867 093		1 867 093	1 870 012	-2 918	-0.16

CLGO CONSULTANTS
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Comptes de LYON
112 rue Garibaldi
69006 LYON

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 30 000)	30 000	30 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	3 000	3 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 668 104	1 650 385	17 719	1.07
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	151 473	167 719	-16 246	-9.69
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
Total I		1 852 576	1 851 104	1 473	0.08
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
Total III					
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 700	3 647	-947	-25.96
	Dettes fiscales et sociales	9 074	13 522	-4 448	-32.89
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	2 743	1 739	1 004	57.73
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	14 517	18 908	-4 391	-23.22
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 867 093	1 870 012	-2 918	-0.16

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

14 517

18 908

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	114 000		114 000	119 000	-5 000	-4.20
Chiffre d'affaires NET	114 000		114 000	119 000	-5 000	-4.20
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3	1	2	323.81
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			114 003	119 001	-4 998	-4.20
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			13 173	4 378	8 794	200.86
Impôts, taxes et versements assimilés			1 988	1 606	382	23.79
Salaires et traitements			74 196	73 546	650	0.88
Charges sociales			35 256	34 717	539	1.55
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			16	15	1	5.49
Total des Charges d'exploitation (II)			124 629	114 263	10 366	9.07
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-10 626	4 738	-15 364	-324.28
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

2 468

COMPTE DE RESULTAT

CLGO CONSULTANTS
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de LYON
112 rue Garibaldi
69006 LYON

	Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	161 954	161 606	349	0.22
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 188	5 154	-1 967	-38.15
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	165 142	166 760	-1 618	-0.97
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	96	120	-24	-20.31
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	96	120	-24	-20.31
2. Résultat financier (V-VI)	165 046	166 639	-1 594	-0.96
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	154 420	171 377	-16 958	-9.90
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 582	-3 582	-100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		3 582	-3 582	-100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 468	4 063	-1 595	-39.25
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	2 468	4 063	-1 595	-39.25
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-2 468	-480	-1 988	-413.71
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	479	3 178	-2 699	-84.93
Total des produits (I+III+V+VII)	279 145	289 343	-10 198	-3.52
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	127 672	121 624	6 048	4.97
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	151 473	167 719	-16 246	-9.69

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

5 364 4 016

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	8
Titres immobilisés	8
Evaluation des créances et des dettes	8
Dépréciation des créances	8
Produits à recevoir	8
Charges à payer	9
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	9

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 867 093.47 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 114 000.00 Euros et dégageant un bénéfice de 151 472.53 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	816 442		157 564
TOTAL	816 442		157 564
TOTAL GENERAL	816 442		157 564

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			974 006	974 006
TOTAL			974 006	974 006
TOTAL GENERAL			974 006	974 006

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	563 136	0	563 136
Personnel et comptes rattachés	801	801	
Impôts sur les bénéfices	2 701	2 701	
Taxe sur la valeur ajoutée	536	536	
Groupe et associés	90	90	
Débiteurs divers	195	195	
TOTAL	567 459	4 323	563 136

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 700	2 700		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 929	5 929		
Impôts sur les bénéfices	929	929		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 701	1 701		
Autres impôts taxes et assimilés	515	515		
Autres dettes	2 743	2 743		
TOTAL	14 517	14 517		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	60.0000	500			500

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	563 136
Total	563 136

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 340
Dettes fiscales et sociales	515
Total	2 855

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SCI SAINT AGNAN	-69 637	99.00	-21 539
- ICE DEVELOPMENT	565 883	94.17	96 807
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- CEF INFORMATION TECHNOLOGIES	160 116	50.00	114 030
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			